

constitue un modèle permettant de faire des projections concernant les besoins en matière d'information, en prévision d'autres interventions d'urgence complexes à l'avenir, auxquelles participeront tant les Casques bleus que les organisations de civils.

Des interventions internationales dans des situations d'urgence complexes, qui peuvent s'avérer déstabilisantes pour la région concernée, sont souvent affaiblies en raison d'une mauvaise planification et d'un échange insuffisant de données. Lorsque les diplomates, les Casques bleus, les observateurs ayant pour fonction de veiller au respect des droits de l'homme, les agences de secours continuent à lutter pour mettre en oeuvre des opérations de paix, des opérations de secours, et même des administrations civiles dans des régions ravagées par la guerre, ils devront compter davantage sur les nouvelles technologies et méthodes d'information géographiques. Dans les cas d'urgence complexes inévitables qui surviendront à l'avenir, il ne sera pas question de savoir quelles sont les capacités du SIG, mais plutôt comment le mettre en application le mieux possible pour qu'il soit efficace avant, pendant et après le déploiement des intervenants dans la zone de crise.

### **Études sur les frontières dans le « monde sans frontières »**

Les arguments soutenus par Newman et Pratt semblent faire contrepoids à ceux des tenants de l'abolition des frontières. Ils n'ont pas fondamentalement une approche conservatrice. Ils font davantage appel à la prudence, face à l'attrait des arguments qui sont soit beaucoup trop sectoriels ou étroits, ou tout simplement à la mode. D'un point de vue très différent, les auteurs du présent rapport ne sont pas d'accord sur un certain nombre de points. Très souvent, cela est attribuable à un examen partiel, biaisé ou subjectif de la question à l'étude. Par exemple, il est difficile de prétendre que l'évolution de l'Union européenne constitue un modèle de régions ou de blocs sans frontière à une période où l'on assiste à une réaffirmation d'un si grand nombre de frontières nationales ou ethniques. Dans le même ordre d'idées, le modèle européen n'atteste pas la thèse d'une étroite collaboration reposant sur une affirmation de souveraineté. La renonciation de la souveraineté (ne serait-ce que partielle) forme le noyau de la structure juridique qu'est l'Union européenne.

La conférence a permis de renforcer le point de vue que les études sur les frontières, lorsqu'elles sont bien définies, sont fondamentalement pluridisciplinaires. Il se peut qu'une opinion ou une discipline soit prédominante dans un projet en particulier, à un moment donné. Toutefois la fonction de la frontière moderne va bien au-delà de la capacité d'analyse des géographes, des avocats, des spécialistes des sciences politiques et des économistes. Cela nous amène à une question concernant le Canada : de quelle manière pouvons-nous le mieux continuer à collaborer avec des organismes comme l'International Boundaries Research Unit de Durham ou nous en inspirer, car ce sont eux qui nous ont ouvert la voie en nous offrant une tribune pour discuter de ces enjeux contemporains provoqués par l'un des instincts les plus naturels de notre espèce, l'établissement de frontières?